

## COUPON RÉPONSE

### A renvoyer à

IRTS de Franche-Comté  
A l'attention de Chantal MAGNET  
1, rue Alfred de Vigny  
CS 52107  
25051 Besançon Cedex



Avril 2017

[www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)



## INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

1 rue Alfred de Vigny - CS 52107  
25051 Besançon Cedex  
Tél. : 03 81 41 61 00  
Fax : 03 81 41 61 39  
Courriel : [irts-fc@irts-fc.fr](mailto:irts-fc@irts-fc.fr)

## BILAN DE COMPÉTENCES

Accompagner à l'élaboration  
du projet professionnel  
dans tous les secteurs

## PRÉSENTATION

Avec le centre de bilans, l'IRTS de Franche-Comté répond à sa mission de conseil en proposant la démarche de bilan de compétences. Le bilan de compétences est un droit défini dans la loi du 31/12/1991 et ses articles de base L.900-1 et 2 du code du travail. C'est une démarche personnelle et volontaire qui peut se faire sur temps de travail ou hors temps de travail, elle fait l'objet d'une convention tripartite entre le bénéficiaire (salarié), le centre de bilans et l'organisme financeur.

### VALEURS

- Le bilan est une démarche personnelle et volontaire
- Le bilan est une propriété du bénéficiaire
- Respect de la confidentialité

## BILAN DE COMPÉTENCES

L'IRTS de Franche-Comté répond à sa mission de conseil en proposant la démarche de bilans de compétences, outil de développement qui permet de :

- 1 • Faire le point sur le parcours du bénéficiaire pour clarifier sa demande
- 2 • Évaluer son potentiel dans une perspective d'orientation, d'évolution et/ ou de mobilité professionnelle dans tous les secteurs
- 3 • Vérifier la faisabilité du projet professionnel et/ou de formation
- 4 • Mobiliser ses capacités d'action dans une dynamique de changement

Pour :

- Les salariés, en les accompagnant dans leur projet (d'évolution) professionnel et/ou de formation quelque soit le secteur professionnel

- Les institutions du secteur professionnel, en les accompagnant dans la gestion des compétences, la mobilité interne de leurs salariés

**Durée :**

- 24 heures sur temps de travail ou hors temps de travail en entretiens individuels

**Financements possibles :**

ANFH, UNIFAF, UNIFORMATION, FONGECIF, CPF, employeurs

## CONTENU

Cette démarche se déroule sur 10/12 semaines et comprend 3 phases :

### Phase préliminaire

Analyse de la demande et attentes du bénéficiaire, définition des différents axes de travail, contractualisation et mise en place des modalités

### Phase d'investigation

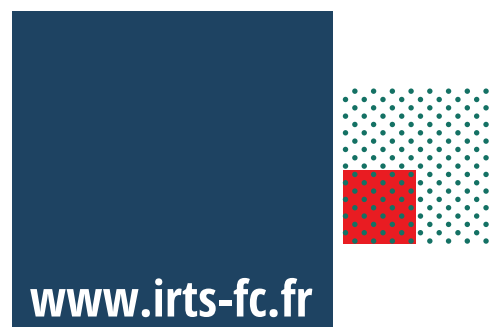
Phase d'investigation sur soi : analyse des acquis de l'expérience, du profil personnel (Approche tempérament), des valeurs et motivations professionnelles  
Phase d'investigation sur l'environnement professionnel : recherche documentaire et entretiens conseils  
Confrontation des pistes au regard du profil

### Phase de conclusion

Aide à la décision et à l'élaboration des stratégies de mise en œuvre du projet validé, co-rédaction d'un document de synthèse confident

## NOS COMPÉTENCES ET NOS RESSOURCES

- Un responsable du centre de bilans
- Une équipe composée de psychologues et de conseillers bilans formés à l'accompagnement au changement et démarche bilan
- Un secrétariat
- Un Centre de Ressources Documentaires (CRD)



## CONTACTS

### Responsable

Chantal MAGNETET  
chantal.magnenet@irts-fc.fr

### Secrétariat

03 81 41 61 02

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

envisage d'effectuer un bilan de compétences et souhaite

Prendre rendez-vous

Obtenir davantage de renseignements